

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 9 février 2024, à 11h30, sous la présidence de M. Francis Gagné, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents, M. Etienne Lemelin, M. Patrice Bilodeau, M. Gilbert Grenier, Mme Anne-Marie Couture, Mme Ginette Camiré et Mme Sonia Tremblay.

Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

AVIS DE CONVOCATION :

Il est constaté que l'avis de convocation de la présente séance a été remis à chacun des membres du conseil conformément à l'article 152 du Code Municipal. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que les sujets suivants soient traités lors de la présente séance :

- Achat de panneaux acoustiques modulaires pour le Centre municipal;
- Formation des pompiers du Service de sécurité incendie - sauvetage en eau vive et zone inondée.

41-02-2024

ACHAT DE PANNEAUX ACOUSTIQUES MODULAIRES POUR LE CENTRE MUNICIPAL :

Considérant que la Municipalité a adopté un règlement de gestion contractuelle no. 323-2021, lui permettant d'octroyer un contrat de gré à gré pour un montant inférieur au seuil décrété par le ministre pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M.;

Considérant l'offre reçue de EMBLM Mobilier de bureau pour la fourniture de panneaux acoustiques pour le Centre municipal, selon les spécificités de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par M. Etienne Lemelin, appuyé par Mme Anne-Marie Couture et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte de conclure un contrat de gré à gré avec EMBLM Mobilier de bureau pour l'achat de panneaux acoustiques pour le Centre municipal pour un montant de 24 500 \$ plus les taxes, le tout conformément à la soumission AL-109585-2 en date du 6 février 2024.

42-02-2024

FORMATION DES POMPIERS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - SAUVETAGE EN EAU VIVE ET ZONE INONDÉE :

Il est proposé par M. Etienne Lemelin,
Appuyé par M. Patrice Bilodeau
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte la soumission de SIFA Inc. pour la formation Sauvetage en eau vive et zone inondée aux pompiers du Service de sécurité incendie au montant de 6 317 \$ plus les taxes, le tout conformément à la soumission en date du 7 février 2024.

Francis Gagné, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Francis Gagné, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Gagné, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière